

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA DEFENSE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Yaoundé, le 30 SEPT 2016

REPUBLIC OF CAMEROON

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF DEFENCE

DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES

N° 07 025/CRP/MINDEF/01

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CHARGE DE LA DEFENSE

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des jeunes camerounais de **sex masculin**, désireux de faire carrière dans les Forces de Défense, qu'un recrutement spécial de **1.800** commandos d'élite au profit des Bataillons d'Intervention Rapide (BIR), aura lieu du 07 Janvier au 16 Février 2017 dans les chefs-lieux des régions d'origine des candidats.

I - CONDITIONS A REMPLIR PAR LE CANDIDAT

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre âgé de 18 ans au minimum au 1^{er} janvier 2017 et de 23 ans au maximum au 31 décembre 2017 (c'est-à-dire être né entre le 1^{er} janvier 1999 pour les plus jeunes et le 31 décembre 1994 pour les plus âgés) ;
- N'avoir jamais été condamné ;
- Etre célibataire sans enfant à charge ;
- Etre de bonne moralité ;
- Etre physiquement apte à satisfaire aux épreuves médicales, intellectuelles et sportives prescrites ;
- Etre titulaire au moins du CEP/CEPE ou du FSLC ou d'un diplôme équivalent. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de présenter leurs diplômes les plus élevés ;
- Avoir une taille minimale de 1,66 mètre.

II - COMPOSITION DU DOSSIER

- 01 demande manuscrite timbrée à 1000 francs CFA, signée du candidat et adressée à Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense ;
- 01 copie d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme présenté ;
- 01 attestation de présentation de l'original de diplôme ;

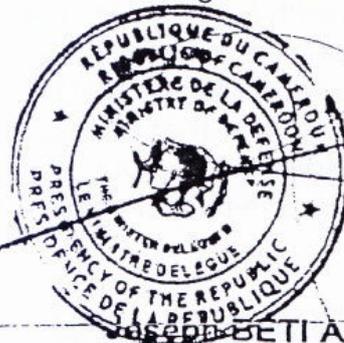
- 01 extrait du bulletin n° 3 de casier judiciaire datant de moins de trois mois
- 01 fiche de renseignements dûment remplie ;
- 01 certificat de célibat ;
- 04 photos d'identité 4X4 du candidat, avec son nom au verso ;
- 01 photocopie non légalisée de la Carte Nationale d'Identité ou du Récépissé ;
- 01 certificat de nationalité camerounaise délivré par les services compétents ;
- 01 enveloppe timbrée à 500 F CFA à l'adresse du candidat ;
- 01 curriculum vitae signé du candidat ;
- Prévoir une somme de 5.000 francs CFA, représentant les frais de participation au recrutement (à déboursier lors de la visite médicale **sommaire d'aptitude**) ;
- Une somme de 20.000 francs CFA, représentant les frais des visites médicales approfondies, à verser par les candidats ayant satisfait aux épreuves de présélection.

L'attention des candidats est attirée sur :

- L'obligation de concourir uniquement dans leurs chefs lieux des Régions d'origine ;
- L'impossibilité de se marier avant trois (03) années de service effectif ;
- L'obligation de ne présenter que les diplômes authentiques sous peine de poursuites judiciaires ;
- Par ailleurs, les candidats définitivement retenus devront présenter avant l'entrée au Centre d'Instruction Commando des BIR, l'original de leur Carte Nationale d'Identité, sous peine de renvoi.

Les dossiers de candidatures complets devront de préférence, être déposés dans le Poste de Commandement (PC) du Secteur Militaire de la région d'origine du candidat, sinon dans le PC du secteur Militaire de la région de résidence à partir du lundi 10 octobre 2016 jusqu'au vendredi 18 Novembre 2016 à 15H30, délai de rigueur.

Le Ministre Délégué à la Présidence
Chargé de la Défense



JOSEPH BETI ASSOMO